



NATIONS
UNIES

EP

PNUE/MAP WG.621/4



Mediterranean
Action Plan
Barcelona
Convention



22 mai 2025
Français
Original : Anglais

Réunion des Points Focaux du CAR/PAP

Athènes, Grèce, 6-7 mai 2025

Rapport de la réunion

Pour des raisons de coût et de protection de l'environnement, le tirage du présent document a été restreint. Il est aimablement demandé aux délégations d'apporter leur copie de ce document aux réunions et de s'abstenir de demander des copies supplémentaires.

PNUE/PAM CAR/PAP
Split, 2025

RAPPORT de la Réunion des Points Focaux du CAR/PAP

6-7 mai 2025

Lieu, participation et objectifs

1. La réunion des points focaux nationaux (PFN) du CAR/PAP s'est tenue à Athènes, en Grèce, les 6 et 7 mai 2025. Des représentants des 17 Parties Contractantes (PC) suivantes ont assisté à la réunion : Algérie, Bosnie-Herzégovine, Croatie, Chypre, Égypte, Espagne, France, Italie, Liban, Malte, Maroc, Monaco, Monténégro, Slovénie, Tunisie et Türkiye, avec la participation en ligne du représentant israélien. En outre, des représentants du service de coordination du PNUE/PAM ainsi que du CAR/CC ont assisté à la réunion. Une liste complète des participants est jointe en annexe I du présent rapport.
2. Les objectifs principaux de la réunion étaient de présenter et de discuter de l'état de la mise en œuvre des activités du CAR/PAP et de recueillir les premiers commentaires sur la proposition de plan de travail du CAR/PAP pour 2026-2027.

Point 1 de l'ordre du jour : Ouverture de la réunion

3. Mme Daria Povh Škugor, directrice du CAR/PAP, a souhaité la bienvenue aux participants et les a remerciés de leur présence, avec une mention spéciale pour ceux qui se joignaient à la réunion pour la première fois. Elle s'est présentée comme la nouvelle directrice du CAR/PAP, soulignant son dévouement de longue date au CAR/PAP et à la mission et aux objectifs du PNUE/PAM. Elle a souligné le rôle vital du réseau des points focaux nationaux, les décrivant comme l'épine dorsale des efforts partagés du système du PNUE/PAM. Elle a ensuite présenté les objectifs de la réunion et a invité le représentant du PNUE/PAM à prendre la parole.

Mme Tatjana Hema a salué les participants au nom de l'unité de coordination du PNUE/PAM et a félicité le CAR/PAP pour l'organisation de cette importante réunion. Elle a félicité Daria Povh Škugor pour sa nomination en tant que directrice du CAR/PAP, succédant à Željka Škaricic, ancienne directrice, qui a contribué de manière significative au système du PNUE/PAM pendant de nombreuses années. Elle a souligné l'importance de cette réunion en tant qu'élément essentiel sur la voie de la CdP 24 en décembre 2025. Elle a souligné plusieurs sujets majeurs dans lesquels le PNUE/PAM est actuellement impliqué et qui seront au centre du travail du PAM ces prochaines années, tels que la stratégie méditerranéenne révisée pour le développement durable (SMDD), le cadre régional pour l'adaptation au changement climatique, la feuille de route révisée de l'approche écosystémique (EcAp) et le Programme de surveillance et d'évaluation intégrées (IMAP). Elle a également souligné le rôle important du groupe de travail pour la PEM, établi à la suite de la décision sur la PEM, sur la base duquel le cahier des charges est en cours de préparation, ainsi qu'un document indiquant l'orientation du PAM en matière de PEM pour la période à venir.

4. Après avoir remercié la représentante du PNUE/PAM, la directrice du CAR/PAP a donné des détails techniques sur la réunion, a présenté le règlement intérieur et a proposé les membres du Bureau.
5. Ont été élus à l'unanimité les membres du Bureau suivants :
 - Présidente : Mme Heba Sharawy, Egypte
 - Vice-président : M. Adel Yacoub, Liban

- Vice-présidente : Mme Emmanuelle Thiesse, France
- Rapporteur : Mme Yiota Lazarou, Chypre

6. La présidente a proposé l'ordre du jour de la réunion, qui a été adopté à l'unanimité par les participants. L'ordre du jour est disponible en annexe II du rapport.

Point 2 de l'ordre du jour : Rapport d'avancement pour la période 2024-2025

7. La directrice du CAR/PAP a présenté les progrès du Centre pour l'exercice biennal 2024-2025, en soulignant que toutes les activités mises en œuvre étaient alignées sur la Stratégie à moyen terme (SMT) 2022-2027 du PAM/PNUE, le Programme de travail du PAM/PNUE pour 2024-2025 et le Plan d'action du Cadre régional commun (CRC) pour la GIZC (2020-2027) adopté lors de la COP 21 (Naples, Italie, décembre 2019). Elle a donné un aperçu thématique des principales activités et résultats, structurées autour de cinq thèmes du Programme de travail (3) Méditerranée résiliente au climat, (4) Utilisation durable des ressources côtières et marines, (5) Gouvernance, (6) Vision partagée et (7) Plaidoyer, sensibilisation, éducation et communication.

Dans le cadre du thème 3, le directeur a indiqué que le projet FSCC du FEM avait été achevé et que des activités avaient été lancées dans le cadre du projet DesirMed de l'UE Horizon 2020. Plusieurs actions de suivi ont été entreprises dans le cadre de l'initiative SfN (Solutions fondées sur la nature) du CAR/PAP.

Dans le cadre du thème 4, elle a présenté les activités mises en œuvre dans le cadre du MedProgramme CP 2.1 du FEM et du financement du Fonds d'affectation spéciale pour la Méditerranée (MTF). Il s'agit notamment de plans côtiers au Monténégro et au Maroc, d'une stratégie nationale pour le Liban et du plan de gestion intégrée de la rivière Damour, de la finalisation du programme d'aménagement côtier (PAC) en Israël et des activités préparatoires pour le PAC de Malte et le PAC de Türkiye, ainsi que d'initiatives visant à améliorer la gouvernance en Tunisie. En outre, plusieurs actions ont été entreprises dans le domaine de la planification de l'espace maritime, telles que l'assistance aux parties contractantes dans la mise en œuvre de la PEM, la création d'une communauté de pratique, l'organisation de formations et la mise en œuvre du projet MSP4BIO dans le cadre de l'initiative Horizon 2020. Elle a annoncé que les lignes directrices pour les plans côtiers sont en cours de développement et a informé l'assemblée de la contribution du CAR/PAP à la révision en cours de la Stratégie Méditerranéenne pour le Développement Durable (SMDD) et du Cadre Régional d'Adaptation au Changement Climatique. Elle a conclu cette section par un rapport sur l'intégration des EIE/ESE transfrontalières dans le cadre de la Convention de Barcelone.

Dans le cadre du thème 5, la directrice a fait le point sur les recommandations relatives à la législation côtière, sur les avancées liées à la coordination interministérielle et sur le nouveau projet EcAp MEP PLUS. Elle a également mentionné plusieurs efforts de renforcement des compétences, notamment la formation virtuelle MedOpen sur la GIZC, l'espace de travail pour la PEM, la contribution du CAR/PAP à l'Université virtuelle syrienne et la participation à un nouveau projet Erasmus+.

Dans le contexte du thème 6, elle a souligné les activités de soutien au Programme de surveillance et d'évaluation intégrées (IMAP) et à ses réunions CORMON associées, y compris la mise à jour méthodologique financée par le FEM pour l'indicateur potentiel commun sur le changement de la couverture du sol et l'achèvement de sept évaluations de base. Elle a également fait part de la contribution du Centre régional de télédétection des États d'Afrique du Nord - la première évaluation des zones côtières pour 9 pays arabes.

Dans le cadre du thème 7, elle a rendu compte de la célébration de la Journée du littoral 2024 en Algérie et en ligne. Enfin, elle a souligné la participation active du personnel du CAR/PAP à de nombreuses conférences internationales, ateliers et webinaires, où ils ont contribué en tant qu'orateurs, conférenciers et experts sur des sujets liés à la gestion intégrée des côtes, à l'aménagement de l'espace maritime et à l'adaptation de nos côtes aux impacts du changement climatique. Une vue d'ensemble plus détaillée des activités et des réalisations du CAR/PAP est disponible dans la présentation PowerPoint ci-jointe et dans le rapport d'avancement.

8. Plusieurs Points Focaux ont pris la parole pour féliciter le CAR/PAP pour le travail accompli et les résultats obtenus au cours de cette période biennale, ainsi que Daria Povh Škugor pour sa nouvelle fonction de directrice. Ils ont souligné la résilience du CAR/PAP et ont exprimé leur satisfaction de travailler avec un Centre aussi efficace. Il a été proposé d'inclure le résumé exécutif et le sommaire dans le rapport d'activité.

Point 3 de l'ordre du jour : Présentation des activités principales

9. La présentation de Marko Prem, directeur adjoint du CAR/PAP, a porté sur la mise en œuvre du programme de surveillance et d'évaluation intégrées (IMAP) et sur sa contribution au groupe de coordination de l'approche écosystémique (EcAp). Il a souligné les objectifs environnementaux clés (OE7 et OE8) et les indicateurs liés à l'hydrographie, au trait de côte et au changement de couverture des sols. Parmi les principales conclusions du groupe de coordination EcAp, quelques changements mineurs ont été présentés en ce qui concerne les titres des indicateurs, les propositions d'indicateurs liés au climat et l'interaction entre les organes de gouvernance de l'EcAp. Les propositions de nouveaux indicateurs liés au climat comprennent pour l'OE7 : les changements importants dans les schémas de circulation, la hauteur des vagues, la température, le pH, la distribution de la salinité et les changements à long terme du niveau de la mer ; et pour les écosystèmes et paysages côtiers (OE8), les trois nouveaux indicateurs suivants sont proposés : la restauration des zones humides côtières dégradées, l'étendue et la fréquence des inondations côtières, et les changements dans les zones de forêts brûlées. Enfin, il a remercié tous les pays qui ont participé à l'élaboration du rapport de situation. La réunion a pris note de l'interaction et des responsabilités liées à la clarification des rôles entre les organes de gouvernance de l'EcAp, les points focaux des volets/thématiques, les points focaux du PAM et la CdP. En conclusion, il a invité les PFN du CAR/PAP à nommer des participants à la réunion de CORMON sur la côte et l'hydrographie qui se tiendra les 15 et 16 juillet 2025 à Rome.
10. Mme Daria Povh Škugor, directrice du CAR/PAP, a présenté deux des huit sous-projets du Medprogramme du FEM : les sous-projets 2.1 et FSCC. Elle a donné un aperçu des activités du CAR/PAP, à savoir les activités liées au soutien de la ratification/mise en œuvre du Protocole de GIZC ; une mise à jour de la méthodologie pour l'ICC 25 avec l'ajout de la couche relative à l'élévation ; l'état d'avancement des évaluations nationales sur le changement de l'occupation du sol (dans 7 pays du programme) ; des recommandations pour la législation côtière inspirées par les résultats de l'analyse de la législation côtière dans 5 pays du projet ; la stratégie nationale du Liban ; les plans de gestion côtière au Monténégro et au Maroc ; le plan de gestion intégrée du bassin de la rivière Damour au Liban ; les évaluations de la vulnérabilité en Algérie ; les événements de formation (MedOpen) ; et les événements de sensibilisation (notamment trois Journée du littoral méditerranéen). Elle a annoncé la Journée du littoral méditerranéen 2025 qui aura pour thème « l'importance des institutions ». Elle a invité les

représentants des ministères et agences concernés à se joindre au CAR/PAP pour sensibiliser au rôle essentiel des institutions dans l'atteinte de la résilience et de la durabilité de nos côtes.

11. Le plan de gestion côtière de la baie de Boka Kotorska a été présenté par Mme Đurđina Bulatović, du Ministère de l'Ecologie, de l'Aménagement du Territoire et de l'Urbanisme. Le plan de gestion côtière pour la baie de Boka Kotorska a été développé dans le cadre du sous-projet 2.1 du Medprogramme du FEM et de sa composante d'adaptation au climat du FSCC. Après avoir ratifié la Convention de Barcelone (2007) et le Protocole GIZC (2012), le Monténégro a adopté une stratégie nationale GIZC en 2015. Le plan de la baie de Boka Kotorska traite de la grande vulnérabilité de la région face aux inondations côtières, aux conditions météorologiques extrêmes et aux pressions exercées par la forte densité de population. Une méthodologie participative, Climagine - développée par le Plan Bleu - a été appliquée à travers quatre ateliers de parties prenantes impliquant les municipalités locales (Kotor, Tivat, Herceg Novi) et se concentrant sur des thèmes prioritaires tels que l'aménagement du territoire, la gestion de l'eau et des déchets, le tourisme durable et la protection marine. Le processus comprenait des diagnostics approfondis, l'analyse des parties prenantes et l'élaboration itérative de recommandations, avec des consultations finales organisées tout au long de 2023-2024. Il est important de noter que les trois municipalités ont accepté de coopérer à la mise en œuvre du plan. Le projet a été présenté au groupe de travail national sur la GIZC en juillet 2024, suivi d'une conférence finale en décembre 2024. Les prochaines étapes comprennent l'approbation officielle par le Comité national pour le développement durable et l'intégration dans les cadres nationaux et locaux de planification spatiale. La courte vidéo sur le plan de gestion côtière pour la baie de Boka Kotorska a été montrée aux participants.
12. La représentante de l'Albanie a brièvement présenté les activités en Albanie. L'Albanie a récemment adopté la loi 15/2024 sur la protection du milieu marin, qui transpose partiellement la directive-cadre « Stratégie pour le milieu marin » (DCSMM), et se concentre désormais sur le développement des structures et des méthodologies nécessaires à la mise en œuvre. Le pays ne dispose pas actuellement d'un programme de surveillance du milieu marin et d'un plan pour l'espace maritime (PEM) pleinement opérationnels. Toutefois, l'Albanie entreprend les premières démarches pour lancer le processus de planification de l'espace maritime. Elle demande le soutien du CAR/PAP pour développer une stratégie globale de PEM. Cela inclut le renforcement des capacités aux niveaux national et local et le soutien à l'intégration de la PEM dans les stratégies d'économie bleue. Il serait également important de mettre en place des initiatives pilotes, en particulier dans des zones côtières stratégiques comme la baie de Vlora, le delta de la Vjosa ou le long de la côte ionienne. Enfin, l'Albanie considère le groupe de travail pour la PEM, coordonné par le CAR/PAP, comme un cadre précieux pour accélérer les efforts de PEM dans les Balkans occidentaux. L'Albanie est prête à s'engager, à apprendre et à contribuer.
13. Mme Malika El Bayoudi du Ministère de la Transition Énergétique et du Développement Durable a présenté le projet de Schéma Régional du Littoral (SRL) de la région Tanger-Tétouan-Al Hoceima (TTA) ; un instrument de planification réglementaire institué par la loi 81-12 relative au littoral. Conçu pour un horizon de 20 ans, le SRL adopte une approche intégrée et participative pour assurer une utilisation durable des ressources côtières et marines. Ses principaux objectifs sont d'identifier les potentiels et les défis régionaux, d'établir une vision stratégique commune, de combler les lacunes des plans existants et de mettre en place des mécanismes de coordination soutenus par des dispositifs de suivi et d'établissement de rapports. Le SRL intègre les considérations relatives au changement

climatique et applique l'approche de la GIZC pour équilibrer la conservation, le développement et l'utilisation durable du littoral. Le processus de planification comprend une délimitation spatiale détaillée, un zonage réglementaire et des diagnostics complets portant sur les ressources naturelles et culturelles, les tendances démographiques, les infrastructures, les secteurs économiques et les pressions environnementales. Le système d'information géographique (SIG) a été largement utilisé pour soutenir l'analyse. La méthodologie a intégré la consultation des parties prenantes par le biais du processus Climagine et d'un cadre DPSIR (*Drivers, Pressures, State, Impact, Responses*, ou facteurs déterminants, pressions, état, impact, réponses). Les objectifs opérationnels et les projets prioritaires se concentrent sur la protection des écosystèmes, la régulation de l'utilisation des terres et la valorisation durable, soutenus par des composantes de gouvernance, de sensibilisation et de recherche. Bien que le document du SRL soit complet, le Maroc a demandé un soutien financier supplémentaire pour combler les lacunes restantes et s'aligner pleinement sur les exigences juridiques nationales en matière de planification côtière. Par ailleurs, elle a rappelé l'importance que les termes de référence soient systématiquement partagés avec le point focal du CAR PAP.

14. La stratégie nationale de GIZC pour le Liban et le plan de gestion intégrée de la rivière Damour ont été présentés par M. Adel Yacoub, PFN du CAR/PAP et représentant du Ministère de l'Environnement du Liban. Ces deux activités ont été mises en œuvre dans le cadre du sous-projet 2.1 du MedProgramme du FEM. La zone côtière du Liban, qui ne représente que 8 % de la superficie du pays mais abrite plus de la moitié de la population et de l'activité industrielle, est confrontée à une grave dégradation de l'environnement, à une fragmentation de la réglementation et à des problèmes de gouvernance. Le gouvernement a ratifié le Protocole de GIZC en 2017 et s'est depuis efforcé d'aligner les cadres juridiques et institutionnels sur ses principes. L'initiative actuelle se concentre sur la mise à jour de la stratégie nationale de GIZC de 2015 et la rédaction de la loi sur la GIZC, avec des progrès comprenant l'achèvement d'une analyse diagnostique, des entretiens avec les parties prenantes, et les premières versions des mises à jour de la stratégie et de la loi. Une équipe interdisciplinaire dirige ce processus, en mettant l'accent sur la résilience climatique, l'aménagement du territoire, la protection de la biodiversité et la gouvernance participative. Une plateforme côtière dédiée (<https://lebanoncp.com/>) favorise la transparence et le partage des données. Le développement parallèle du plan de gestion intégrée de Damour inclut la gestion des ressources en eau et la contribution des parties prenantes, avec un atelier commun prévu en juillet 2025. La finalisation de la stratégie et de la loi est attendue pour le troisième trimestre 2025, avec des ateliers associés prévus. Malgré d'importantes contraintes nationales, les efforts du Liban illustrent une approche structurée et à plusieurs niveaux de la gouvernance côtière.
15. Le Programme d'aménagement côtier (PAC) pour Israël a été présenté en ligne par la PF israélienne, Mme Yehudit Moseri, pour des raisons de santé qui l'ont empêchée d'assister à la réunion au dernier moment. Le PAC est mis en œuvre en coopération avec le CAR/PAP et le Ministère de la Protection de l'Environnement. L'initiative, lancée à la suite d'un accord conclu en 2021, couvre toute la longueur du littoral israélien et implique les 21 autorités côtières. Son objectif principal est d'établir des mécanismes et de renforcer les capacités de mise en œuvre de la GIZC au niveau local. Une série de politiques nationales soutiennent cet effort, notamment un plan-cadre national pour la zone côtière et une politique d'aménagement de l'espace maritime. Les éléments clés comprennent un cours complet de renforcement des capacités de GIZC, l'élaboration d'un guide pratique de planification et de gestion basé sur les principes de la GIZC, et des outils pour faire face au changement climatique. Le programme a introduit une série d'ateliers sur l'adaptation au changement climatique et a publié une brochure spécifique contenant des recommandations à l'intention des autorités locales et nationales. Le

lancement d'un concours national sur les aménagements durables des plages a tout particulièrement encouragé l'innovation alignée sur les objectifs de résilience côtière. D'autres actions ont porté sur le tourisme durable, notamment des lignes directrices pour les sports nautiques et la conception de l'éclairage dans les zones côtières. En outre, Israël a contribué à l'effort régional de suivi du changement de l'occupation des sols à l'aide de l'indicateur ICC 25. L'expérience du PAC Israël démontre une approche multi-niveau, incluant les parties prenantes, avec des modèles reproductibles de développement des capacités et de mise en œuvre de la GIZC.

16. Mme Michelle Borg, point focal du CAR/PAP pour Malte et représentante de l'Autorité de planification, a présenté les activités préparatoires du PAC de Malte. Suite à la demande formelle d'assistance de Malte lors de la COP 23 à Portorož (2023), et à son inclusion dans la décision de la réunion, les activités préliminaires ont commencé en 2024 avec une coordination entre le CAR/PAP et les parties prenantes nationales. Le point focal national a consulté les principales entités gouvernementales, notamment l'Autorité de planification, le Ministère de Gozo et de la planification, l'Autorité de l'environnement et des ressources et le Ministère de l'Environnement, de l'Energie et de la Dépollution. Un appel d'offres public lancé en juin 2024 a permis de sélectionner AIS Environment pour élaborer le projet d'étude de faisabilité. Une communication intensive entre les consultants, le PFN et les autorités nationales a été entreprise pour aligner les objectifs du projet et relever les défis identifiés. L'étude établit un lien entre la portée du PAC Malte et l'escalade des pressions côtières dans le pays, due à une augmentation de la population de 20 % au cours de la dernière décennie et à un nombre record d'arrivées de touristes dépassant les 3,6 millions en 2024. Les risques liés au changement climatique et les déséquilibres dans l'accès et l'utilisation du littoral ont également été mis en évidence. La finalisation de l'étude de faisabilité est prévue pour 2025, les objectifs, les activités et le budget du projet devant être soumis pour approbation via le système PNUE/PAM lors de la COP 25. La mise en œuvre est prévue pour 2026-2027.
17. M. Emrah Söylemez, Point focal national de Türkiye, a présenté l'étude de faisabilité du PAC d'Izmir. Il a d'abord introduit les activités pré-PAC, à savoir la formation à la planification de l'espace maritime (PEM). Il a ensuite présenté la zone du projet (c'est-à-dire la province d'Izmir), la raison d'être et les objectifs, ainsi que les principaux problèmes et défis. Parmi les activités proposées et les résultats attendus, il a présenté les éléments suivants : conflits maritimes et conflits d'utilisation des sols : zonage spatial, résolution des conflits à l'aide de SIG ; adaptation et résilience climatiques : identification des zones vulnérables, restauration des barrières naturelles, évaluation de la vulnérabilité, stratégies d'adaptation ; sensibilisation du public et engagement communautaire : programmes d'éducation, renforcement des capacités ; suivi et évaluation ; suivi basé sur des indicateurs, outils de SIG et de télédétection ; et mise en place des parties prenantes et du mécanisme de gouvernance. Il a conclu en présentant le calendrier qui prévoit la signature de l'accord du PAC au début de 2026 et sa mise en œuvre au cours de la période 2026-2027.
18. Des propositions pour le cadre de gouvernance en Tunisie ont été présentées par Mme Raja Abdelmalek, représentante de l'APAL de Tunisie, visant à établir un mécanisme de coordination nationale pour la mise en œuvre de la GIZC, s'alignant sur sa stratégie nationale de GIZC 2020-2025. Avec 70 % de la population, 76 % du tourisme et 87 % de l'activité industrielle concentrés le long de la côte, la nécessité d'un cadre de gouvernance intégré et multisectoriel est cruciale. Les quatre axes de la stratégie se concentrent sur le développement juridique (la Tunisie a notamment ratifié le Protocole de GIZC en novembre 2022), l'établissement d'une plateforme de gouvernance, le renforcement des capacités et les mécanismes de suivi. L'analyse comparative avec d'autres signataires du protocole de

GIZC a permis d'éclairer la conception institutionnelle. Deux options principales ont été proposées : (1) un sous-comité dans le cadre de l'actuelle Commission nationale du développement durable (CNDD), et (2) une autorité de GIZC de haut niveau nouvellement établie sous l'autorité de la présidence. L'option privilégiée est la création d'un « comité national de GIZC » au sein de la CNDD, dont la composition serait élargie au-delà des ministères pour inclure les autorités locales, les agences nationales et la société civile. Un conseil consultatif est également proposé pour soutenir la coordination, l'échange de connaissances et le suivi des progrès. Cette structure vise à renforcer l'intégration intersectorielle, à favoriser une planification fondée sur les écosystèmes et à améliorer la gestion des interactions terre-mer. La proposition reflète une approche stratégique, participative et juridiquement fondée de l'institutionnalisation de la GIZC en Tunisie.

19. Les cadres juridiques et de gouvernance de la GIZC en France ont été présentés par Mme Emmanuelle Thiesse, de la Direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature (France). Elle a présenté l'évolution du cadre juridique et de gouvernance de la GIZC, en mettant l'accent sur le passage de la politique à la mise en œuvre pratique. Suite à la loi Climat et Résilience de 2021, le pays a renforcé ses outils stratégiques et juridiques, comme les cartes nationales et locales de recul du trait de côte, la mise à jour de la stratégie nationale de gestion intégrée du trait de côte, et une « boîte à outils » d'instruments juridiques, de planification et financiers pour soutenir la recomposition spatiale. Le littoral français, caractérisé par des types de côtes diversifiés et des pressions socio-économiques importantes, est confronté à des risques croissants d'érosion, d'élévation du niveau de la mer et de surdéveloppement. La stratégie nationale révisée pour la gestion de la bande côtière (2025-2030), qui doit être adoptée par décret à l'été 2025, définit cinq axes stratégiques : approfondir et partager la connaissance, engager les territoires dans une trajectoire d'adaptation, mobiliser des outils d'adaptation, impliquer et sensibiliser les acteurs, financer l'adaptation des littoraux. La France promeut la gouvernance participative et les solutions fondées sur la nature grâce à des mécanismes tels que le réseau national des observatoires du trait de côte, les partenariats de projets et les stratégies côtières locales adaptées aux contextes régionaux et locaux. Le projet Basse Vallée de la Saône 2050, en Normandie, illustre la planification intégrée en combinant la restauration écologique, la relocalisation des infrastructures et l'engagement des parties prenantes. Cette approche met en avant l'adaptation spatiale comme réponse aux défis climatiques et souligne l'importance du pilotage local, de la coordination des financements et de l'innovation juridique pour une gestion résiliente du littoral.
20. M. Marko Prem, directeur adjoint et Mme Marina Marković, chargée de programme senior au CAR/PAP, ont présenté l'intégration des EIE/ESE transfrontalières dans le cadre de la Convention de Barcelone (CB). Ils ont souligné l'importance des évaluations environnementales pour la protection et ont présenté les activités du CAR/PAP relatives à ce sujet, notamment la rédaction de lignes directrices, la réalisation d'études de faisabilité, la préparation de l'étude juridique et en particulier les conclusions de la réunion de consultation régionale (6 février 2025), c'est-à-dire une approche en deux étapes impliquant la préparation de lignes directrices et d'éventuels instruments juridiquement contraignants. Le renforcement des capacités des PC dans le traitement de ces évaluations a été souligné, y compris, entre autres activités, le renforcement des capacités en synergie avec les mécanismes mondiaux et régionaux, impliquant les experts et les autorités nationales, le partage d'informations, les programmes de formation, les événements régionaux, les portails de partage des connaissances et les évaluations pilotes.

21. La réunion a félicité le CAR/PAP pour ces études et le processus mis en œuvre. Les pays ont indiqué qu'ils étaient prêts à renforcer les capacités dans ce domaine, mais que rien ne devait être juridiquement contraignant. Le point focal italien a exprimé sa gratitude et sa satisfaction à l'égard des résultats de cette activité, qu'il considère comme très importants et que l'Italie soutient par des contributions financières. Il a insisté sur l'importance de ces processus et outils, en soulignant leur rôle fondamental dans le soutien d'autres cadres clés, tels que la planification de l'espace maritime (PEM). Le point focal libyen a mis l'accent sur les défis techniques complexes rencontrés en essayant de suivre la procédure ESPOO. Il a donc souligné l'importance cruciale du renforcement des capacités pour garantir une mise en œuvre efficace. Le point focal israélien a souligné qu'en l'absence d'une législation spécifique sur l'ESE en Israël, il est essentiel de maintenir la nature non contraignante de l'activité. Elle a souligné l'importance du renforcement des capacités et de l'échange d'expériences entre les pays.

22. Les activités liées à la planification de l'espace maritime (PEM) ont été présentées par Mme Marina Marković, chargée de programme senior du CAR/PAP. Elle a donné un aperçu des récents développements régionaux en matière de PEM dans le cadre de la Convention de Barcelone, suite à l'adoption de la décision IG.26/10 lors de la 23e réunion des Parties contractantes (2023). Cette décision a approuvé un cadre conceptuel pour la PEM en Méditerranée et a appelé à sa mise en œuvre par le biais d'un espace de travail dédié à la PEM, d'efforts de renforcement des capacités et d'un groupe de travail régional sur la PEM (GT). À la suite de son adoption, le groupe a été convoqué, composé de représentants nationaux disposant d'une expertise technique. Quatre réunions ont été organisées à ce jour - deux en personne et deux en ligne, les premières sessions contribuant directement à la mise à jour de la SMDD et la dernière se concentrant sur un document de position visant à faire progresser la PEM dans le cadre de la Convention de Barcelone ainsi que sur les termes de référence du groupe de travail. Le document de synthèse décrit le paysage actuel de la planification de l'espace maritime, y compris les réalisations, les défis et les lacunes, met en évidence les mécanismes régionaux (par exemple WestMED, UpM, EUSAIR) et identifie les priorités en matière de gouvernance et de mise en œuvre pratique. Les recommandations portent sur le renforcement du dialogue régional, le développement des capacités, l'amélioration des outils et des méthodologies, le partage de l'information, le soutien aux processus nationaux de planification de l'espace maritime et la mise en œuvre d'activités pilotes. La présentation a également mis en lumière les projets régionaux pertinents concernant l'intégration des objectifs en matière de biodiversité et de climat dans la PEM et le soutien d'une économie bleue durable par le biais de la planification de l'espace maritime. Les activités nationales en Albanie et en Türkiye ont également été mentionnées, montrant comment les efforts régionaux et nationaux sont de plus en plus alignés pour faire progresser l'économie bleue durable et la planification et la gestion marines basées sur l'écosystème. Elle a conclu sa présentation en demandant aux points focaux du CAR/PAP d'aider le PAM pour la désignation des représentants pour le groupe PEM lorsque celle-ci n'a pas encore été faite.

23. Les activités de sensibilisation mises en œuvre dans le cadre de la campagne la Journée du littoral méditerranéen ont été présentées par Mme Véronique Evers, chargée de programme au CAR/PAP. Elle a rappelé aux participants que la célébration comportait deux volets : le premier étant l'événement en direct, qui sera organisé cette année en Tunisie, et le second étant la campagne en ligne, à laquelle tous les pays sont invités à contribuer pour promouvoir leurs ministères et institutions en charge de la gestion côtière. A cette fin, le CAR/PAP enverra un questionnaire aux points focaux. Sur la base des informations qui seront fournies, de courts textes seront élaborés par l'équipe de communication.

24. Après la présentation de Mme Evers, Mme Raja Abdelmalek, représentante tunisienne, a confirmé que la Tunisie était heureuse d'organiser l'événement cette année. A cette occasion, les résultats préliminaires d'une activité pilote PEM débutant en mai 2025 sur l'île de Djerba avec une ONG locale seront présentés. Elle a indiqué que la Journée du littoral n'était qu'une des nombreuses activités que le pays mettait en œuvre cette année. Un projet pilote sera lancé dans la région côtière de Sagia pour réaliser une évaluation participative de la zone, y compris le zonage des zones vulnérables et des utilisations maritimes. Des experts, une ONG locale et des membres de la communauté y participeront par le biais d'ateliers et d'activités éducatives dans les écoles. Une action de restauration des herbiers marins pourrait également être entreprise. Un effort stratégique sera également entrepris pour définir les principales orientations de la stratégie de GIZC pour 2026-2030. Cela comprendra une évaluation de la stratégie actuelle, l'intégration de la prise en compte de la PEM dans la stratégie de GIZC, une mise à jour de l'analyse des parties prenantes et la proposition d'un modèle de gouvernance intégré. La représentante tunisienne a également demandé au CAR/PAP de soutenir l'élaboration d'une nouvelle stratégie de GIZC pour 2026-2030.

25. Au cours de la discussion qui a suivi, une question a été posée sur la manière dont la Journée du littoral pouvait devenir un événement mondial. M. Mavroeidis a expliqué que le processus était complexe, mais qu'une décision doit d'abord être prise au niveau de la COP, puis qu'un pays doit prendre l'initiative et la proposer à l'assemblée des Nations unies. Il a été proposé de tirer une conclusion pertinente de cette réunion concernant le Journée du littoral. Un autre éclaircissement a été demandé sur la définition du terme « institution » comme thème du Journée du littoral de cette année. Mme Evers a précisé que, outre les ministères et l'administration nationale, les ONG et d'autres institutions (universités, recherche, etc.), qui contribuent de manière significative à la gestion des zones côtières, peuvent être impliquées.

26. Mme Véronique Evers a présenté les activités de renforcement des capacités. Elle a présenté l'approche stratégique du CAR/PAP en matière de renforcement des capacités comme une contribution essentielle à la gestion durable des zones côtières en Méditerranée. Etant donné la complexité croissante d'outils tels que la GIZC, la Planification de l'Espace Maritime (PEM) et les indicateurs IMAP, le CAR/PAP a élargi son offre de formation, combinant des cours en ligne (notamment via la plateforme MedOpen) avec des cours en personne et des formats hybrides adaptés aux besoins nationaux. Des cours spécialisés, dont les plus récents sur la PEM et l'indicateur potentiel commun 25, ont déjà permis de former de nombreux experts. L'initiative comprend également une collaboration avec des institutions universitaires, telles que l'Université virtuelle de Syrie, et des ateliers nationaux dans des pays comme le Liban, le Monténégro et la Tunisie. Le double objectif est d'harmoniser les pratiques régionales et de renforcer l'expertise locale, en construisant une gouvernance côtière plus résiliente et plus inclusive à travers la Méditerranée.

27. Au cours de la discussion, une question a été soulevée concernant la reconnaissance formelle du cours MedOpen pour les étudiants. Mme Evers a expliqué que le CAR/PAP avait par le passé signé des protocoles d'accord avec deux universités (Maroc et Algérie), où le cours est reconnu comme officiel.

28. La conférence sur les solutions basées sur la nature pour la protection et la résilience des côtes a été présentée par Mme Yiota Lazarou, Point Focal du CAR/PAP de la République de Chypre. Elle a déclaré que la préparation de cet événement de renforcement des capacités a été inspirée par l'« Atelier sur le projet de lignes directrices sur les SfN pour l'adaptation au changement climatique dans différentes typologies côtières » organisé par le CAR/PAP à Rome, en Italie, en mars 2024. Elle a affirmé que son

pays se concentre actuellement sur les infrastructures dures pour la protection des côtes et le besoin de mesures douces qui pourraient arrêter la destruction de zones côtières précieuses. Les objectifs de la conférence étaient d'informer les parties prenantes de l'importance des SfN pour la protection et la résilience des côtes et de mettre l'accent sur la mise en œuvre du protocole de GIZC, qui n'a pas encore été ratifié à Chypre, mais des efforts sont déployés en ce sens. La conférence a été organisée dans le cadre du projet Pandoteira. En points forts de la conférence, elle a mentionné des présentations sur le protocole de GIZC, des lignes directrices sur les SfN, des exemples de mesures d'adaptation côtière et des défis pour l'infrastructure côtière de Chypre. Les réactions des participants ont été très positives, mais elle a regretté que les municipalités côtières n'aient pas participé à cet événement. Elle a informé les participants que le document sur les lignes directrices de SfN était en cours de traduction de l'anglais au grec et que son pays prévoyait d'organiser une journée d'information et de nettoyage des plages à l'occasion de la Journée du littoral en septembre 2025.

29. Les activités de renforcement des capacités, y compris celle menée à Chypre, à laquelle ont participé plusieurs parties prenantes, ont été très bien accueillies. Le problème de l'absence de participation des municipalités où se déroulent les principaux travaux a suscité des questions et des propositions sur la manière de les impliquer (par exemple, le lobbying). Un représentant a également abordé la question des processus et des objectifs à long terme et à court terme des décideurs. Cependant, il pense que ce serait une bonne solution si la responsabilité de ne pas agir face aux défis d'aujourd'hui avait des implications financières. Un autre commentaire lié aux SfN est que les SfN ne sont pas miraculeuses, et qu'elles doivent souvent être combinées avec d'autres options pour la stabilité et la résilience à long terme des zones côtières. Le projet DesirMED, qui se concentre sur la gouvernance et le financement, a été mentionné, pour lequel l'expérience de l'établissement d'un partenariat et de comités consultatifs à des fins de mise en œuvre pourrait garantir une meilleure intégration. De tels mécanismes de coordination et de gouvernance peuvent être mis en place grâce aux plans côtiers, afin d'assurer la continuité sur le long terme malgré les cycles à court terme des décideurs politiques élus.
30. La formation sur la PEM en Türkiye, Ankara, juin 2024 a été présentée par M. Emrah Söylemez, PF du CAR/PAP pour la Türkiye, qui a donné un aperçu des efforts nationaux visant à renforcer les capacités en matière de PEM, en mettant en avant une initiative de formation structurée développée sous la coordination du Ministère de l'Environnement, de l'Urbanisation et du Changement Climatique. Reconnaissant l'importance stratégique de la planification de l'espace maritime pour une gouvernance marine et côtière durable, le programme de formation a ciblé 37 experts nationaux et locaux venant de 20 institutions. L'initiative visait à sensibiliser, à renforcer les capacités techniques et à soutenir la mise en œuvre pratique des principes de la PEM conformément aux cadres internationaux, y compris le protocole de GIZC. La présentation a décrit les principaux modules de formation traitant de la gouvernance, de l'approche écosystémique, de la gestion des données, des interactions terre-mer, de l'intégration du changement climatique et des possibilités de financement. Des études de cas présentées par des pays de la Méditerranée et de la mer Noire, des discussions animées et un exercice pratique de défi en matière de planification de l'espace maritime ont été utilisés pour assurer un apprentissage efficace. Cet atelier a permis d'améliorer la compréhension technique et stratégique de la PEM en Türkiye, de jeter les bases d'une coopération régionale et d'ouvrir le dialogue sur l'intégration institutionnelle de la PEM et de la GIZC, sur la coordination sectorielle dans un cadre de durabilité et sur l'application des meilleures pratiques internationales dans la planification côtière et marine de la Türkiye. La présentation a souligné la pertinence du renforcement continu des capacités comme pierre angulaire d'une gouvernance marine éclairée et d'une collaboration intersectorielle.

Point 4 de l'ordre du jour : Programme de travail pour l'exercice biennal 2026-2027

31. La directrice du CAR/PAP a brièvement présenté la procédure de finalisation du Programme de travail du CAR/PAP et son adoption dans le cadre du Programme de travail consolidé du PAM/PNUE. Elle a présenté le Programme de travail proposé pour 2026-2027, structuré selon la SMT 2022-2027 du PAM/PNUE, et a pris en compte le Plan d'action adopté dans le Cadre régional commun pour la GIZC par la COP 21 (Naples, Italie, décembre 2019). Le programme de travail proposé contribue à six programmes de la SMT, à savoir : P2 - Vers des écosystèmes méditerranéens sains et une biodiversité renforcée ; P3 - Vers une Méditerranée résiliente au changement climatique ; P4 - Vers une utilisation durable des ressources côtières et marines, y compris l'économie circulaire et bleue ; P5 - Gouvernance ; P6 - Vers la surveillance, l'évaluation, la connaissance et la vision de la mer et du littoral méditerranéens pour une prise de décision éclairée ; et P7 - Pour un plaidoyer, une sensibilisation, une éducation et une communication éclairés et cohérents. La présentation PowerPoint est disponible [ici](#).
32. Les participants ont convenu que le programme de travail est positivement ambitieux, et qu'il reflète une vision claire. Il a été rappelé qu'il fallait s'assurer du soutien des pays qui n'ont pas encore ratifié le Protocole de GIZC. Les programmes de travail du CAR/PAP ont toujours été ambitieux et ont toujours donné des résultats. Par conséquent, les participants ont fortement soutenu le programme de travail et ont exprimé le besoin d'augmenter le budget nécessaire à sa mise en œuvre réussie.

Point 5 de l'ordre du jour : Conclusions et recommandations

33. Les conclusions et recommandations, rédigés par le Secrétariat de la réunion et adoptés par les participants, sont disponibles à l'Annexe III de ce rapport.

Point 6 de l'ordre du jour : Clôture de la réunion

34. La présidente a remercié le CAR/PAP d'avoir organisé la réunion et les participants d'avoir contribué aux délibérations.
35. La directrice du CAR/PAP a exprimé sa gratitude à tous les participants pour leur engagement actif et leurs précieuses contributions, qui ont contribué au succès de la réunion. Elle a souligné que le CAR/PAP continuerait à solliciter leurs points de vue et leurs contributions, car l'efficacité et la productivité du Centre dépendent de la collaboration et du soutien continus de ses partenaires. Elle a également remercié l'équipe du CAR/PAP pour son dévouement ainsi que les interprètes et le personnel technique pour leur assistance efficace et professionnelle.
36. La présidente a déclaré la réunion close le 7 mai 2025 à 13h30.

ANNEXE I

Liste des participants

ALBANIA ALBANIE	Mme Jula SELMANI Chef de l'unité de projet Ministère du tourisme et de l'environnement Skenderbeg square no.1 1001 Tirana E-mail: jula.selmani@akzm.gov.al
BOSNIA AND HERZEGOVINA BOSNIE-HERZÉGOVINE	M. Tarik MEDOŠEVIĆ Institut de génie hydroélectrique de Sarajevo Stjepana Tomića 1 71000 Sarajevo E-Mail: tarik.medosevic@heis.ba
CROATIA CROATIE	Mme Ines VUKOVIĆ Ministère de la protection environnementale et de la transition verte Ulica grada Vukovara 220 10 000 Zagreb E-mail: ines.vukovic@mzozt.hr
CYPRUS CHYPRE	Mme Yiota LAZAROU Agent de l'environnement Département de l'environnement Ministère de l'agriculture, des ressources naturelles et de l'environnement 1498 Nicosie Tel: ++ 357 22 408957 Fax: ++ 357 22 774945 E-mail: ylazarou@environment.moa.gov.cy

EGYPT EGYPTE	Mme Heba SHARAWY Responsable de l'unité de suivi des prêts et subventions Chef du département central de la GIZC Directeur général de l'économie environnementale Coordinateur du PAM / point focal WAVES Point focal SCP/RAC & Switchmed Ministère de l'environnement Le Caire - Egypte Tel : ++ 202 25256452 E-mail: heba_shrawy@yahoo.com
FRANCE FRANCE	Mme Emmanuelle THIESSE Ajointe au chef du bureau de la gestion des espaces maritimes et littoraux Direction de l'eau et de la biodiversité Direction Générale de l'Aménagement, du Logement et de la Nature Tour Séquoia 1 place Carpeaux 92055 LA DÉFENSE CEDEX Bureau : T. Séquoia 08.41 Tel : +33 1 40 81 33 82 Mobile : +33 664506932 E-mail: emmanuelle.thiesse@developpement-durable.gouv.fr Web site: www.ecologie.gouv.fr
GREECE GRÈCE	Mme Eleni LALOU Direction de l'aménagement du territoire Ministère de l'environnement et de l'énergie Département de la stratégie nationale d'aménagement du territoire 17 Amaliados str., 115 23 Athènes, Grèce Tel: ++ 30 213 1515321 E-Mail: e.lalou@prv.ypeka.gr Mme Anna SPYROPOULOU Ministère hellénique de l'environnement et de l'énergie Direction de l'aménagement du territoire Département de la stratégie nationale d'aménagement du territoire 17 Amaliados str., 115 23 Athènes, Grèce Tel: ++ 30 213 1515319 E-Mail: a.spyropoulou@prv.ypeka.gr

ISRAEL ISRAËL	Mme Yehudit MOSSERI Ministère de la protection de l'environnement Division de la protection de l'environnement marin 15a Pal-Yam Street P.O.B 811, Haifa 31007 Tel: ++ 972 4 8633509 E-mail: yehuditm@sviva.gov.il
ITALY ITALIE	M. Riccardo PIRACCINI Division VII Direction générale de la protection de la nature et de la mer Ministère de l'environnement et de la sécurité énergétique Via C. Colombo, 44 00144 Rome E-mail: piraccini.riccardo@mase.gov.it
LEBANON LEBAN	M. Adel YACoub Directeur du département de la protection des ressources naturelles Ministère de l'environnement Lazarieh Center, 8 th Floor, Block A-4 New P.O. Box 11/2727 Beirut Tel: ++ 961 1 976555 ext. 456 E-mail: a.yacoub@moe.gov.lb
LIBYA LIBYE	M. Almunji SAED ADREES ALSAMH Directeur Bureau d'études et d'évaluation des incidences sur l'environnement Autorité générale de l'environnement P.O. Box 83618 Tripoli E-mail: elsmeh@yahoo.com
MALTA MALTE	Mme Michelle BORG Unité du développement bleu et vert Autorité maltaise de l'environnement et de la planification St. Frances Ravelin, Floriana, FRN 1230 Tel: ++ 356 2290 2026 Fax: ++ 356 2290 2295 E-mail: michelle.borg@pa.org.mt

MONTENEGRO MONTÉNÉGRO	Mme Đurđina BULATOVIĆ Département des écosystèmes marins et côtiers Ministère de l'écologie, de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme IV Proleterske brigade 19, 81000 Podgorica E-mail: djurdjina.bulatovic@mers.gov.me
MOROCCO MAROC	Mme Malika El BAYOUDI Service Assainissement Liquide Division des Programmes Direction Programmes et Réalisations Ministère de La transition énergétique Département du développement durable Tel: +212 537 57 66 37 Fax: +212 666 14 45 84 E-mail: malikaelbayoudi23@gmail.com
SLOVENIA SLOVENIE	M. Marko STARMAN Directeur Institut public du Parc paysager de Strunjan Strunjan 152 6320 Portorož Tel: ++ 386 41780153 E-mail: Marko.Starman@gov.si
TUNISIA TUNISIE	M. Adel ABDOULI Directeur de l'Observatoire du littoral – APAL 02 rue Mohamed Rachid Ridha 1002 Tunis Belvédère – Tunisie Tel: ++ 216 71 906 577 Fax: ++ 216 71 908 460 E-mail: a.abdouli@apal.nat.tn
TÜRKİYE TÜRKİYE	M. Emrah SÖYLEMEZ Directeur de branche Ministère de l'environnement et de l'urbanisation Direction générale de l'aménagement du territoire Mustafa Kemal Mahallesi Eskişehir Devlet Yolu 9 Km, Dumlupınar Blv. No. 278 06510 Çankaya/Ankara Tel: ++ 90 312 410 2376 E-mail: emrah.soylemez@csb.gov.tr

UN Environment / MAP
ONU Environnement / PAM

Mme Tatjana HEMA

Coordinatrice
Programme des Nations Unies pour l'environnement -
Secrétariat de la Convention de Barcelone
Unité de coordination du plan d'action pour la Méditerranée
Vassileos Konstantinou 48
Athènes 11635
Grèce

Tel: ++ 30 210 7273132
Fax: ++ 30 210 7253196
E-mail: tatjana.hema@un.org

UN Environment / MAP
ONU Environnement / PAM

M. Ilias MAVROEIDIS

Chargé de gestion de programme - Gouvernance
Programme des Nations Unies pour l'environnement -
Secrétariat de la Convention de Barcelone
Unité de coordination du plan d'action pour la Méditerranée
Vassileos Konstantinou 48
Athènes 11635
Grèce

Tel: ++ 30 210 7273132
Fax: ++ 30 210 7253196
E-mail: ilias.mavroeidis@un.org

CC/RAC

Mme Özlem ÖRME

Ingénieur en environnement

Tel: ++ 90 312 212 11 89
E-mail: ozlem.orme@csb.gov.tr; ozlem.orme@ccrac.org

PAP/RAC
CAR/PAP

Mme Daria POVH ŠKUGOR

Directrice
Kraj Sv. Ivana 11
21000 Split

Tel: ++ 385 21 340 471

Fax: ++ 385 21 340 490

E-mail: daria.povh@paprac.org

M. Marko PREM

Directeur adjoint

Tel: ++ 385 21 340 475

E-mail: marko.prem@paprac.org

Mme Marina MARKOVIĆ

Chargée de programme sénior

Tel: ++ 385 21 340 476

E-mail: marina.markovic@paprac.org

Mme Veronique EVERS

Chargée de programme

Tel: ++ 385 21 340 477

E-mail: veronique.evers@paprac.org

Mme Lada JAKELIĆ

Responsable administrative

Tel: ++ 385 21 340 472

E-mail: lada.jakelic@paprac.org

ANNEXE II

Ordre du jour

Mardi 6 mai 2025

9:00 – 09:30 ¹	Enregistrement des participants
09:30 – 09:45	Point 1 de l'ordre du jour : Ouverture de la réunion Ouverture de la réunion : allocutions de bienvenue, objectifs et programme, organisation des travaux, ordre du jour provisoire (par Tatjana Hema, PNUE/PAM et Daria Povh Škugor, CAR/PAP).
09:45 – 10:30	Point 2 de l'ordre du jour : Rapport d'avancement pour la période 2024-2025 (20' – présentation par Daria Povh Škugor, CAR/PAP). Discussion.
10:30 – 11:15	Point 3 de l'ordre du jour : Présentation des activités principales - Mise en oeuvre de IMAP : Côte et Hydrographie CORMON et contribution au groupe de coordination EcAp (15' par Marko Prem, CAR/PAP) ; - Sous-Project 2.1 FEM MedProgramme et FSCC (15' par Daria Povh Škugor, CAR/PAP). Discussion.
11:15 – 11:30	Pause café.
11:30 – 13:00	Présentation des activités principales (suite) : Stratégies, plans et programmes côtiers nationaux : - Plan côtier de la Baie de Boka Kotorska Bay, Montenegro (15' par le PF du CAR/PAP pour le Montenegro) ; - Plan côtier de la région Tanger-Tetouan-Al Hoceima, Maroc (15' par Farah Abdelilah / Naoual Zoubair, PF du CAR/PAP pour le Maroc) ; - Stratégie nationale pour la GIZC pour le Liban et Plan de gestion intégrée pour la rivière Damour (20' par AdelYacoub, PF du CAR/PAP pour le Liban) ; Discussion.
13:00 – 14:00	Pause déjeuner.
14:00 – 15:00	Présentation des activités principales (suite) : Résultats des PAC : - PAC Israël (15' par Yehudit Mosseri, PF du CAR/PAP FP pour Israël). Activités préparatoires pour la PAC : - PAC Malte (15' par Michelle Borg, PF du CAR/PAP FP pour Malte) ;

¹ EET (Heure Normale d'Europe de l'Est) UTC/GMT +2 heures.

- CAMP Türkiye (15' par Emrah Söylemez, PF du CAR/PAP pour la Türkiye).

Discussion.

15:00 – 15:45

Gouvernance, Cadres légaux et institutionnels

- Proposition pour un cadre de gouvernance en Tunisie (15' par Raja ABDELMALEK, APAL, Tunisie) ;
- De la politique à la pratique : Cadres légaux et gouvernance pour la GIZC en France (15' par Emmanuelle Thiesse, Direction Générale de l'Aménagement, du Logement et de la Nature, France).

Discussion.

15:45 – 16:00

Pause café.

16:00 – 16:30

Intégration des EIE/ESE transfrontalières dans le cadre de la BC et ses Protocoles. (15' par Marko Prem et Marina Marković, CAR/PAP).

Discussion.

16:30 – 17:00

Activités liées à la planification de l'espace maritime (15' introduction par Marina Marković, CAR/PAP).

Discussion.

Mercredi, 7 mai 2025

9:00 – 09:30

Sensibilisation – Journée du littoral méditerranéen (15' introduction par Veronique Evers).

Discussion.

09:30 – 10:00

Activités de renforcement des capacités (10' introduction par Veronique Evers).

- Conférences sur les solutions basées sur la nature pour la protection de la côte et la résilience, Chypre, octobre 2024 (10' par Yiota Lazarou, PF du CAR/PAP FP pour Chypre);
- Formations PEM, Türkiye, Ankara, juin 2024 (10' par Emrah Söylemez, PF du CAR/PAP FP pour la Türkiye).

Discussion.

10:00 – 11:30

Point 4 de l'ordre du jour : Programme de travail pour l'exercice biennal 2026-2027

(15' introduction par Daria Povh Škugor, CAR/PAP).

Discussion.

11:30 – 12:00

Coffee break.

12:00 - 12:30

Point 5 de l'ordre du jour : Toutes autres questions

12:30 - 13:30

Point 6 de l'ordre du jour : Conclusions et recommandations

Introduction par le CAR/PAP, discussion et adoption.

13:30

Clôture de la réunion.

ANNEXE III

Conclusions et recommandations

1. La Réunion prend note des progrès réalisés dans la mise en œuvre du Programme de travail (PdT) du CAR/PAP au cours de l'exercice biennal actuel, reconnaissant la qualité et la variété des activités mises en œuvre, qui sont toutes conformes à la Stratégie à moyen terme (SMT) du PNUE/PAM pour 2022-2027 adoptée par la COP 22 (Antalya, Türkiye, décembre 2021) ainsi qu'au Plan d'action pour la mise en œuvre du Protocole GIZC en 2020-2027 adopté par la COP 21 (Naples, Italie, décembre 2019).
2. La Réunion prend note de la lenteur du processus de ratification du protocole GIZC par plusieurs parties contractantes (PC) et invite toutes les PC qui n'ont pas encore entamé le processus de ratification à le faire.
3. La Réunion trouve très utiles et intéressantes les présentations des initiatives régionales (par exemple, le Medprogramme du FEM, EcAp/IMAP, le groupe de travail PEM les projets HORIZON de l'UE) et des activités nationales (par exemple, les PAC, les plans côtiers, la stratégie nationale de GIZC, les initiatives de renforcement des capacités, etc. Les présentations des projets mis en œuvre par les pays bénéficiaires sont particulièrement bienvenues.
4. La Réunion apprécie l'utilisation efficace et la combinaison de plusieurs sources de financement complétant le financement du FASM pour la mise en œuvre de la GIZC, telles que le Medprogramme du FEM, les instruments de financement de l'UE et les contributions volontaires de certaines Parties Contractantes.
5. La Réunion se félicite des travaux menés dans le cadre du MedProgramme du FEM et soulignent l'importance des lignes directrices pour les plans côtiers, qui doivent être finalisées.
6. La Réunion apprécie le travail réalisé sur la contribution du groupe « Côte et hydrographie » au processus de révision de l'EcAp/IMAP. Elle recommande en particulier d'inclure l'indicateur candidat commun (ICC) 25 sur le changement d'occupation des sols dans la liste des indicateurs communs de l'IMAP et de simplifier davantage la fiche d'orientation pour l'IC 15 sur l'hydrographie. La Réunion soutient également l'inclusion des indicateurs liés au climat proposés en tant qu'indicateurs potentiels dans la liste des indicateurs IMAP, ainsi que le rôle proposé pour les points focaux du CAR/PAP dans la mise en œuvre de la politique IMAP/EcAp, car cela permet de clarifier le flux de travail entre les CORMON et les autres organes décisionnels du PAM.
7. La Réunion se félicite des progrès accomplis dans la mise en œuvre de la Décision relative à l'application de la PEM en Méditerranée. En particulier, elle prend acte de la création du groupe de travail sur la planification de l'espace maritime. Elle reconnaît les réalisations importantes du groupe, notamment son soutien au processus de la SMDD et sa contribution à l'élaboration du document de synthèse sur la promotion de la PEM en Méditerranée. La Réunion encourage la poursuite des travaux du groupe de travail sur la PEM et exprime son engagement à soutenir le processus de nomination des membres restants. Elle reconnaît également les activités liées à la PEM entreprises au niveau national et encourage la poursuite des efforts à cet égard. L'Albanie et le Liban ont exprimé leur intérêt pour cette activité, en particulier pour le renforcement des capacités.
8. La Réunion reconnaît l'importance particulière des évaluations environnementales, notamment dans le contexte transfrontalier de la Méditerranée. Elle apprécie donc les activités menées par le

Centre au cours de l'exercice biennal actuel et soutient les mesures proposées pour faire progresser l'EIE/ESE transfrontière, telles que conclues lors de la réunion de consultation régionale tenue à Athènes le 6 février 2025, qui seront reflétées dans la décision pertinente lors de la prochaine COP. La Réunion encourage également les PC à participer activement à ce processus.

9. La Réunion soutient le programme de travail (PdT) présenté comme étant positivement ambitieux, soulignant l'importance du rôle du CAR/PAP dans les actions futures, surtout en ayant à l'esprit la nécessité d'orienter le processus de GIZC de la planification, en passant par le suivi, vers la conception et la mise en œuvre. Par conséquent, la Réunion approuve l'inclusion des activités proposées par le CAR/PAP dans le PoW consolidé du PNUE/PAM pour la période biennale 2026-2027 et recommande qu'elles soient approuvées par la réunion des PFN du PAM.
10. La Réunion recommande de renforcer le CAR/PAP en matière de ressources humaines et financières, à partir du FASP et d'autres sources financières, en particulier afin de renforcer les activités liées à la mise en œuvre du Protocole de GIZC, de la PEM et de la résilience côtière à travers l'adaptation au changement climatique.
11. La Réunion encourage le CAR/PAP à présenter ses activités à l'UNOC, aux COP et à tous les autres événements internationaux pertinents.
12. La Réunion invite les États à envoyer des propositions pour l'accueil du Journée du littoral au cours de la prochaine période biennale.
13. La Réunion propose aux points focaux du PAM et, par la suite, à la Conférence des Parties, d'entamer la procédure de désignation du Journée du littoral comme Journée d'Observation des Nations Unies.